

IMPORTANT

- ◆ Lire attentivement la "notice d'information séjours", jointe à ce descriptif.
D'après FFRandonnée IMv12 -Annexe 12 – notice info préalable – août 2022
- ◆ L'ordre des randonnées est susceptible de changer selon la météo.


ÉQUIPEMENT À PRÉVOIR

- Chaussures de marche montantes ;
- Bâton de marche ;
- Sac à dos et nécessaire à pique-nique, gourde d'eau ou thermos ;
- Drap-sac ou duvet (couverture fournie) et linge de toilette ;
- Sac de voyage, vêtements chauds, cape de pluie ou de neige, guêtres ;
- Lunettes de soleil, bonnet, gants, crème solaire ;
- Pharmacie et trousse de secours personnelles ;
- Gel hydroalcoolique, masques sanitaires recommandés dans les lieux clos ;
- Ne pas oublier d'emporter sa licence FFRandonnée 2022/2023 ;
- Carte d'identité, carte vitale et mutuelle santé.

ACCÈS AU GÎTE DU MONT AIGUILLE

🚗 720 km d'Evreux. Autoroute A13, A6, A432, A43, A48, A480, A51 puis D1075 et D7. Le gîte se trouve au centre du village de Chichilianne.

Intervenants et partenaires

 EVREUX	ORGANISATEUR Nature et Sentiers Comptoir des Loisirs 11 rue de la Harpe 27000 EVREUX	Association affiliée à FFRandonnée et CDRP27 Agrément Jeunesse et Sports N°27905324 Immatriculation Tourisme N°075100382 N° SIRET : 4481176594 00019 - Code APE : 9312Z Courriel : natureetsentiers.evreux27@gmail.com
	Assurance R.C.P GROUPAMA Paris Val de Loire 60 Bd Duhamel du Monceau 45160 OLIVET Contrat N° : 41789295M /0002	Garantie financière GROUPAMA Assurance-crédit & caution 132 rue des Trois Fontanot 92000 Nanterre Contrat N° : 4000716162/0



Association Nature et Sentiers
affiliée à :



Du 15 juin au 22 juin 2023

Nature et Sentiers

*vous propose un séjour montagne
dans le massif du Vercors*

organisé et mené par Philippe Legrand

Randonnées en étoile dans le Parc naturel régional du Vercors,
sans portage : uniquement le sac de la journée.

NIVEAU

Séjour de "randonnée montagne" : bonne condition physique requise.
Dénivelé cumulé entre 700 et 1200 m par jour. 4 à 7 heures de marche.

Nombre maximum de participants : 8 avec l'animateur

TARIF DU SEJOUR : 495,00 €

RENDEZ-VOUS ET ACCUEIL

Jeudi 15 juin 2023 à partir de 17 heures

Gîte du Mont Aiguille

9 Place Louis Thiers 38930 CHICHILIANNE.

Altitude : 980 m. Tél. 04 76 34 37 02.



SÉJOUR : 8 jours / 7 nuits au tarif de 495,00 €

Ce prix comprend :

- ♦ **l'hébergement au Gîte** du Mont Aiguille en pension complète incluant nuitées, petits déjeuners, pique-niques et dîners ; chambres de 4 personnes équipées chacune de sanitaires ;
- ♦ **l'encadrement** des randonnées ;
- ♦ **le défraiement de l'animateur** (22,50 €) et la taxe de séjour ;
- ♦ le pot de bienvenue et de fin de séjour ;
- ♦ la contribution à l'Immatriculation Tourisme fédérale (EIT 5,00 €) ;

Première prestation : dîner du 1^{er} jour jeudi 15 juin 2023.

Dernière prestation : petit déjeuner du jeudi 22 juin 2023.

Ce prix ne comprend pas :

- le trajet aller et retour en voiture (covoiturage possible) ;
- les primes d'assurances facultatives (annulation, interruption séjour, bagages) ;
- les draps et le linge de toilette dans le gîte ;
- tout ce qui n'est pas indiqué comme compris dans ce descriptif.

INSCRIPTION ET PAIEMENT

Bulletin d'inscription joint à retourner avant le 4 janvier 2023.

Règlement par 2 chèques à l'ordre de Nature et Sentiers :

- un **1^{er} chèque d'acompte** d'un montant de **200 € + prix de l'assurance** éventuelle, encaissé à l'inscription ;
- un **2^e chèque de solde** de **295 €**, encaissé un mois avant le départ.

Conditions d'annulation de l'inscription, hors garanties assurances

En cas de désistement, des **frais seront retenus par Nature et Sentiers : 27,50 €** (contribution EIT et forfait animateur) et **par l'hébergeur : 100% du prix du séjour** avec un avoir disponible pour une même prestation à une date ultérieure. Ces sommes pourront être remboursées par l'assurance éventuellement souscrite, si l'annulation est justifiée.

**Réunion préparatoire à ce séjour le samedi 22 avril 2023 à 15 H 15,
Amicale Laique de Saint-Michel à Evreux.**

PARCOURS

Découverte de la réserve naturelle nationale des hauts plateaux du Vercors, la plus grande réserve de France (17605 hectares). Ascension du Grand Veymont (2341 m), point culminant du Vercors et randonnée vers le mythique Mont Aiguille, une des « Merveilles du Dauphiné ». Ascensions de plusieurs autres sommets secondaires permettant une vue exceptionnelle sur le massif.



J1. Jeudi 15 juin 2023 : arrivée au gîte de Chichilianne et accueil.

J2. Vendredi 16 juin 2023 : « **Rocher du Baconnet** »
Dénivelé : +690 m, -690 m. Parcours en boucle.
Départ à 22 km de Chichilianne.

J3. Samedi 17 juin 2023 : « **Mont Aiguille** »
Dénivelé : +960 m, -960 m. Parcours en boucle.
Départ à 17 km de Chichilianne.

J4. Dimanche 18 juin 2023 : « **Rocher de Combau** »
Dénivelé : +750 m, -750 m. Parcours en boucle.
Départ à 20 km de Chichilianne.

J5. Lundi 19 juin 2023 : « **Le Grand Veymont** »
Dénivelé +1200 m, - 1200 m. Parcours en aller et retour.
Départ à 26 km de Chichilianne.

J6. Mardi 20 juin 2023 : « **Chichilianne, Pas de l'Aiguille** »
Dénivelé : + 960 m, - 960 m. Parcours en boucle.
Départ de Chichilianne.

J7. Mercredi 21 juin 2023 : « **Sommet du Platary** »
Dénivelé : + 700 m, - 700 m. Parcours en boucle.
Départ de Chichilianne.

J8. Jeudi 22 juin 2023 : fin du séjour en Isère après le petit déjeuner.

Association organisatrice : Nature et Sentiers
Bénéficiaire de l'Extension de l'Immatriculation Tourisme fédérale n°IM075100382
Adresse courriel : natureetsentiers.evreux27@gmail.com

BULLETIN D'INSCRIPTION
SÉJOUR RANDONNÉE DANS LE VERCORS DU 15 AU 22 JUIN 2023

Nom(s) : Prénom(s) :

Adresse :

Tél. fixe : Portable :

Adresse courriel :

- Numéro(s) de licence (obligatoire) : - Nom du club de souscription :

- s'inscrit(vent) au séjour de randonnée à Chichilianne (Isère)
du jeudi 15 au jeudi 22 juin 2023 au tarif de 495,00 € par personne ;

- certifie(nt) avoir pris connaissance sur le site internet de l'association
ou par courrier : - du programme du séjour, - des notices d'information
▶ sur les assurances ▶ sur les séjours Nature et Sentiers ;

- ne contracte(nt) pas l'assurance proposée par Groupama - WtWatson - contracte(nt) l'assurance,
ci-joint bulletin(s) de souscription

Personne à prévenir en cas d'accident :

- verse(nt) un 1^{er} chèque de 200,00 € + €*) x = €,
correspondant à l'acompte du séjour et au montant de l'assurance* éventuelle.
Chèque à l'ordre de Nature et Sentiers, encaissé dès l'inscription ;

- règle(nt) le solde par un 2^e chèque de 295,00 € x.... = €, encaissé
un mois avant le départ. Paiement à l'ordre de Nature et Sentiers.

Date Signature(s) :

Renseignement pour le covoiturage :
- sans voiture - voiture disponible pour passager(s)

Bulletin et règlements à retourner avant le 4 janvier 2023 à :
Nature et Sentiers Comptoir des Loisirs 11 rue de la Harpe 27000 EVREUX

Association organisatrice : Nature et Sentiers
Bénéficiaire de l'Extension de l'Immatriculation Tourisme fédérale n°IM075100382
Adresse courriel : natureetsentiers.evreux27@gmail.com

BULLETIN D'INSCRIPTION
SÉJOUR RANDONNÉE DANS LE VERCORS DU 15 AU 22 JUIN 2023

Nom(s) : Prénom(s) :

Adresse :

Tél. fixe : Portable :

Adresse courriel :

- Numéro(s) de licence (obligatoire) : - Nom du club de souscription :

- s'inscrit(vent) au séjour de randonnée à Chichilianne (Isère)
du jeudi 15 au jeudi 22 juin 2023 au tarif de 495,00 € par personne ;

- certifie(nt) avoir pris connaissance sur le site internet de l'association
ou par courrier : - du programme du séjour, - des notices d'information
▶ sur les assurances ▶ sur les séjours Nature et Sentiers ;

- ne contracte(nt) pas l'assurance proposée par Groupama - WtWatson - contracte(nt) l'assurance,
ci-joint bulletin(s) de souscription

Personne à prévenir en cas d'accident :

- verse(nt) un 1^{er} chèque de 200,00 € + €*) x = €,
correspondant à l'acompte du séjour et au montant de l'assurance* éventuelle.
Chèque à l'ordre de Nature et Sentiers, encaissé à réception ;

- règle(nt) le solde par un 2^e chèque de 295,00 € x.... = €, encaissé
un mois avant le départ. Paiement à l'ordre de Nature et Sentiers.

Date Signature(s) :

Renseignement pour le covoiturage :
- sans voiture - voiture disponible pour passager(s)

Deuxième exemplaire du bulletin à compléter et à conserver par le souscripteur

1. **Les séjours sont réservés aux adhérents de Nature et Sentiers** titulaires de la licence FFRandonnée 2022/2023 avec assurances IRA ou FRA. Sous réserve de places disponibles, ouverture possible à d'autres pratiquants licenciés FFRP ou souscripteurs d'un "Passe-Découverte" dont la validité couvre la totalité du séjour.

2. Le fait de s'inscrire à un séjour implique de participer aux randonnées proposées, d'être en bonne condition physique, entraîné à pratiquer la marche sur plusieurs jours consécutifs, muni de l'équipement de base du randonneur.

3. **Des assurances individuelles, facultatives et optionnelles** (annulation, interruption de séjour, bagages...), proposées par l'assureur fédéral "Groupama", **peuvent-être souscrites au moment de l'inscription.**

La notice d'information et le bulletin de souscription sont téléchargeables sur le site de l'association : <https://www.natureentsentiers-evreux.com> en cliquant sur le menu "LES SÉJOURS" puis sur le bouton "assurance commune".

Le formulaire de souscription est à compléter, s'il y a lieu, en 2 exemplaires (le 2° étant à conserver).

Important : ne pas inscrire le n° d'inscription au voyage (inutile dans notre cas) - ne pas souscrire l'option 3 "Assistance Rapatriement" cette garantie est déjà incluse dans la licence IRA ou FRA ou dans le "Passe Découverte".

Interlocuteurs de l'assuré

Cabinet de courtage Willis Towers Watson

Département Sport et Événement
Immeuble quai 33
33/34 quai De Dion Bouton – CS70001
92814 Puteaux
Tél. : 09 72 72 01 19

Pour la mise en œuvre de la garantie assistance rapatriement :
Mutuaide Assistance
Tél. : 01 45 16 84 99
(depuis l'étranger +33 1 45 16 84 99)
Contrat n° 5369.

4a. **Les inscriptions aux séjours sont ouvertes** auprès de Nature et Sentiers dès que tous les adhérents ont reçu par voie électronique ou postale :
- les descriptifs des séjours avec notice d'information et bulletins d'inscription,
- la proposition d'assurances avec notice d'information et bulletin de souscription.

4b. **Une inscription est prise en compte par l'association si le bulletin d'inscription, complété et signé, est accompagné :**

- ▶ **d'un 1^{er} chèque** correspondant à l'**acompte** du séjour et au **montant** de l'assurance (si elle a été souscrite), libellé à l'ordre de *Nature et Sentiers*. Il sera encaissé dès réception de toutes les inscriptions ;
- ▶ **d'un 2^e chèque** affecté au **solde** du séjour, à l'ordre de *Nature et Sentiers*, encaissé 1 à 2 mois avant le départ selon les conditions des prestataires ;
- ▶ **du formulaire d'assurance(s) individuelle(s) renseigné** s'il y a souscription de garantie(s) optionnelle(s) facultative(s).

**Courrier à retourner à : Nature et Sentiers - Comptoir des Loisirs
11 rue de la Harpe 27000 EVREUX**

5. **Le nombre de places étant limité, les inscriptions sont enregistrées** en tenant compte notamment de l'ordre d'arrivée du courrier, jusqu'à la date limite figurant sur le programme du séjour et sur le bulletin d'inscription.

▶ **S'il y a un excédent d'inscriptions, la priorité est donnée aux adhérents supplémentaires**, affiliés à Nature et Sentiers :

- antérieurement à l'année de la dernière assemblée générale ;
- participant de façon régulière aux activités proposées par l'association ;
- s'inscrivant à un seul séjour.

▶ **Si le nombre de participants est insuffisant, le séjour pourra être annulé** par les organisateurs (les chèques seront alors restitués aux inscrits).

▶ **En cas de désistement, restent à la charge du participant :**

- Les **sommes engagées par le club** et non récupérables, notamment le coût de l'immatriculation tourisme et les primes d'assurances facultatives ;
- des **frais variables en fonction de la date d'annulation de l'inscription** selon les conditions de l'hébergeur. Ces frais ne seront pas retenus si la **place est échangée** à partir d'une nouvelle inscription ou **réservée avec l'assurance annulation**, le motif de l'annulation devant entrer dans les clauses du contrat ;

▶ **En cas d'interruption de séjour, les sommes retenues** par les prestataires pourront être **remboursées uniquement par l'assurance**, si elle a été souscrite.

Nature et Sentiers. Siège social : Comptoir des Loisirs 11 rue de la Harpe 27000 EVREUX.
Code APE : 9312Z - N° SIRET : 4481176594 00019 Courriel : natureentsentiers.evreux27@gmail.com
Association bénéficiaire de l'immatriculation tourisme n° IM075100382 de la FFRP,
Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64 rue du Dessous des Berges 75013 Paris.
Code APE : 9319Z – N° SIRET : 303 588 164 0005.